Département de l'AIN

.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

SIEGE 143 rue du château 01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél: 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20220726-DEC2022-084-DE Date de télétransmission : 26/07/2022 Date de réception préfecture : 26/07/2022

N° D2022-084

Objet: Marché public de travaux – Rénovation des blocs sanitaires des aires d'accueil des gens du voyage à Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lagnieu

Modification n°1: Approbation de travaux supplémentaires.

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22;

VU la délibération n° 2020-094 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision n°2022-047 du 25 avril 2022, déclarant infructueux le lot n°1 du marché public de travaux concernant la rénovation des blocs sanitaires des aires d'accueil des gens du voyage d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lagnieu et lançant une nouvelle consultation sans publicité ni mise en concurrence préalable pour ce lot ;

VU la décision n°2022-060 du 17 mai 2022, attribuant le lot n°1 des travaux de rénovation des aires d'accueil des gens du voyage d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lagnieu à l'entreprise DESCOLLONGES MACONNERIE à Villieu-Loyes-Mollon (01) pour un montant total de 19 434,05 € HT sur la base de la Décomposition du Prix Global Forfaitaire (DPGF) ;

CONSIDERANT qu'en cours d'exécution du marché, des travaux supplémentaires portant sur la réfection du goudron existant sont devenus nécessaires, il convient, par modification n°1, de prendre en compte lesdits travaux pour un montant total de 4 339,18 € HT, modifiant ainsi le montant initial du marché à la somme de 23 773,23 € HT.

- APPROUVE ladite modification n°1 relative au marché public de travaux concernant le lot n°1 dans le cadre de la rénovation des blocs sanitaires des aires d'accueil des gens du voyage d'Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lagnieu et ayant pour objet, des travaux supplémentaires d'un montant total de 4 339,18 € HT portant ainsi le montant initial HT du marché à 23 773,23 € HT soit une augmentation de 22.33 %.
- DECIDE de signer la modification n°1 et tous les documents s'y rapportant.

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20220726-DEC2022-084-DE Date de télétransmission : 26/07/2022 Date de réception préfecture : 26/07/2022

AUTÉ DE CON

Siège

CHAZEY

SUR AIN

PLAINED

En application du code général des collectivités territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire. Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 26 juillet 2022 Affichée le 2 6 JUIL. 2022

Fait à Chazey-sur-Ain, le 26 juillet 2022

Le Président de la Communauté de communes,

Pour le président et par délégation Le 1er vice-président,

Marcel JACQUIN

Pour le président et par délégation, Le 1er vice-president,

Marcel JACQUIN